

SA ATEC-CAC

SA au capital de 72 600 €
rcs Toulon B 401 498 688
code ape 6920 Z

société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes d'Aix en Provence - Bastia
société d'EXPERTISE COMPTABLE
Conseil Régional de Marseille

Espace Mercure II - 587, Chemin des Plantades
83130 - La Garde

tél : 04 94 66 21 27
fax : 04 94 66 20 91

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice comptable : 2013
Association CRECHE N'DO
4, Avenue du Coudon
83210 LA FARLEDE

SA ATEC-CAC

SA au capital de 72 600 €
rcs Toulon B 401 498 688
code ape 6920 Z

société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes d'Aix en Provence - Bastia
société d'EXPERTISE COMPTABLE
Conseil Régional de Marseille

Espace Mercure II - 587, Chemin des Plantades
83130 - La Garde

tél : 04 94 66 21 27
fax : 04 94 66 20 91

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames et Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CRECHE N'DO, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du patrimoine de l'Association à la fin de l'exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment sur la note de l'annexe légale reprise ci-dessus intitulée « détails des produits à recevoir ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à La Garde,
Le 13 juin 2014

Didier KOUBBI
Commissaire Aux Comptes
Expert-Comptable



BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N-1 31/12/2013			Exercice N-1 31/12/2012		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et de développement							
Concessions, Brevets et droits similaires	2 373	2 373					
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	2 097	1 263	834	1 254	419	33.46	
Autres immobilisations corporelles	3 930	3 379	551	1 281	729	56.95	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	305		305	305			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL I	8 705	7 014	1 691	2 839	1 149	40.46	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT							
STOCKS ET EN COURS							
Matières premières, approvisionnements							
En-cours de production de biens							
En-cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes							
CREANCES (3)							
Créances usagers et comptes rattachés	10 238		10 238	7 196	3 043	42.28	
Autres créances	127 093		127 093	78 759	48 334	61.37	
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	11 262		11 262	31 847	20 585	64.64	
Charges constatées d'avance (3)	973		973	790	183	23.19	
TOTAL III	149 567		149 567	138 582	28 975	26.12	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	158 272	7 014	151 258	121 421	29 826	24.56	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Copie certifiée conforme

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2013	31/12/2012	Euros	%
FONDS ET ASSO ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	70 190	78 719	8 528	10.83
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	25 027	8 528	33 555	393.45
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	95 217	70 190	25 027	35.66
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 198	13 188	2 991	22.68
	Dettes fiscales et sociales	44 060	35 605	8 454	23.74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 783	2 447	664	27.13
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL IV	56 040	51 241	4 799	9.37
Comptes de Régularisation					
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	151 257	121 431	29 826	24.56

(1) Dont plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

56 040 51 241

Donnée traitée et vérifiée

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N-1	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2013	31/12/2012	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	89 217	83 817	5 400	6.44
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	293 500	250 536	42 963	17.15
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	673	3 900	3 227	82.75
Collectes				
Cotisations	1 500	1 600	100	6.25
Autres produits	10	2	8	364.22
TOTAL I	384 500	339 855	45 044	13.25
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	24 937	20 910	4 027	19.26
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	36 842	28 544	8 297	29.07
Impôts, taxes et versements assimilés	9 235	11 016	1 782	16.17
Salaires et traitements	226 158	213 985	12 173	5.69
Charges sociales	60 331	60 664	333	0.55
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 149	1 201	52	4.36
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	2	155	152	98.41
TOTAL II	358 472	336 476	22 178	6.59
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	26 028	3 379	22 866	676.57
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Exploitation Comptable

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N°	Exercice N° 1.	Exerc N° / N°1	
	31/12/2013	31/12/2012	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	306	508	202	39.69
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	306	508	202	39.69
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	306	508	202	39.69
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (II+III+IV+V-VI)	36.352	3.887	22.664	513.81
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		284	284	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII		284	284	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1.525	12.699	11.174	87.99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	1.525	12.699	11.174	87.99
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1.525	12.414	10.891	87.72
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	385.206	340.647	44.559	13.08
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	360.179	349.175	11.004	3.15
SOLDE INTERMEDIAIRE	25.027	8.528	33.555	363.45
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	25.027	8.528	33.555	363.45

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La capacité d'accueil est passée de 25 enfants à 40 enfants en cours d'année suite au déménagement des locaux.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 373		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 097		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 930		
TOTAL	6 027		
Autres titres immobilisés	305		
TOTAL	305		
TOTAL GENERAL	8 705		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 373	2 373
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 097	2 097
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 930	3 930
TOTAL			6 027	6 027
Autres titres immobilisés			305	305
TOTAL			305	305
TOTAL GENERAL			8 705	8 705

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 373			2 373
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	843	419		1 263
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 649	729		3 379
TOTAL	3 493	1 149		4 642
TOTAL GENERAL	5 866	1 149		7 014

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	419				
Matériel de bureau informatique mobilier	729				
TOTAL	1 149				
TOTAL GENERAL	1 149				

[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	78 719		8 528	17 057	70 190
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 528	30 643		2 912	25 027
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	70 190	30 643	8 528	14 145	95 217

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	10 238	10 238	
Personnel et comptes rattachés	124	124	
Débiteurs divers	126 969	126 969	
Charges constatées d'avance	973	973	
TOTAL	138 305	138 305	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	10 198	10 198		
Personnel et comptes rattachés	18 257	18 257		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 827	21 827		
Autres impôts taxes et assimilés	3 976	3 976		
Autres dettes	1 783	1 783		
TOTAL	56 040	56 040		

[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	126 969
Total	126 969

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Détail des produits à recevoir

	Montant
Remboursements formation	2 350
Remboursements ASP	3 218
Solde subvention Mairie La Farède	3 150
Solde Subvention CAF	113 751
Subvention CAF aide au fonctionnement	4 500
Total	126 969

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	20 768
Autres dettes	1 648
Total	22 415

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	973
Total	973

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
	973		
Total	973		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires attribuées par la Mairie de La Farlède n'ont pas fait l'objet d'une valorisation précise à ce jour.

Cécile Castella Carême *[Signature]*

RAPPORT SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2013

SA ATEC-CAC

SA au capital de 72 600 €
rcs Toulon B 401 498 688
code ape 6920 Z

société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes d'Aix en Provence - Bastia
société d'EXPERTISE COMPTABLE
Conseil régional de Marseille

Espace Mercure II, 587, Chemin des Plantades
83130 - La Garde

tél : 04 94 66 21 27
fax : 04 94 66 20 91

Association CRECHE N'DO
4, Avenue du Coudon
83210 LA FARLEDE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

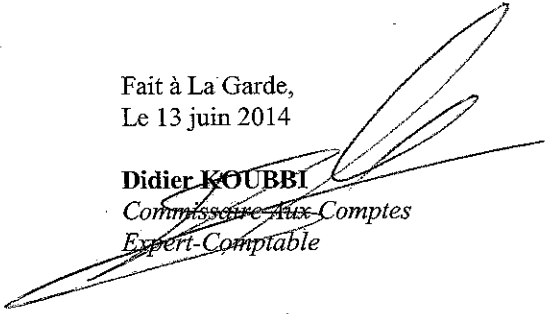
Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

Fait à La Garde,
Le 13 juin 2014


Didier Koubbi
Commissaire Aux Comptes
Expert-Comptable